

## VALEUR ET FINALITE DU TRAVAIL

par

**Ferdinand MBUTA BITORI**

*Doctorant en philosophie,  
Université de Kinshasa*

### Résumé

*Centré sur la valeur et la finalité du travail humain, cet article montre à suffisance que le travail est le lieu véritable de l'insertion sociale. Il est le moyen par lequel et à travers lequel l'homme apprend à manifester sa charité envers ses semblables. Sa finalité principale est d'ennoblir l'homme et la société. En d'autres termes, la plus grande force du travail est de conduire l'homme vers sa libération et d'assurer le progrès social.*

**Mots-clés :** *valeur-travail, libération, développement social, reconnaissance, service social, solidarité et sociabilité.*

### Abstract

*Focusing on the value and purpose of human labor, this article amply demonstrates that work is the true locus of social integration. It is the means by which and through which man learns to demonstrate charity toward his fellow human beings. Its primary purpose is to ennoble man and society. In other words, the greatest power of work is to lead man toward liberation and ensure social progress.*

**Keywords :** *labor value, liberation, social development, recognition, social service, solidarity, and sociability*

### INTRODUCTION

Le travail joue un grand rôle dans la vie humaine. Les êtres humains sont parfois obligés à quitter leur emploi si ce dernier n'est plus source d'épanouissement. Pendant que certains trouvent dans le travail une activité aux valeurs économiques, sociales, identitaires, politiques ou autres ; d'autres pensent que les inégalités au travail ont, non seulement changé leur façon de travailler, mais aussi les raisons pour lesquelles ils travaillent. Ainsi se pose principalement les questions de savoir : Qu'est-ce que le travail ? À quoi ou vers quoi mène-t-il ? Pourquoi travaille-t-on ? Qu'elle est la valeur du travail humain face au développement technologique ?

C'est pour répondre à ces questions que nous rédigeons ces quelques lignes consacrées essentiellement à la valeur et à la finalité du travail humain. Cependant, une précision sur le cadre méthodologique nous servira de prélude à cette démarche.

#### I. CADRE METHODOLOGIQUE

La méthode exploitée dans la présente étude est à la fois analytique et critique. Elle sera appuyée par la technique documentaire. En dépit de la longue littérature sur les finalités du travail, l'approche analytique nous permettra de ne retenir que deux grands groupes des finalités du travail, à savoir : les finalités principales et les finalités secondaires du travail. La méthode critique nous amènera à constater que le travail ne libère pas seulement l'homme-travailleur ; il est aussi, dans certains cas, facteur d'asservissement.

En effet, le travail qui asservit et dégrade le travailleur n'est lui-même qu'un travail dégradé qui usurpe son nom. Tel est l'un des désavantages de la technique/machinisme qui réduit l'homme à n'être qu'un objet ou instrument de production au lieu de faire de lui sujet du travail. La technique documentaire nous sera d'une grande utilité du fait qu'elle nous aidera à pénétrer les différents points de vue de grands penseurs sur la question de la finalité du travail.

#### I. LA VALEUR DU TRAVAIL

Le fondement permettant de déterminer la valeur du travail humain n'est pas avant tout le genre de travail que l'on accomplit mais le fait que celui qui l'exécute est une personne. Ainsi, Jean-Paul II considère que les sources de la dignité du travail doivent être cherchées surtout, non pas dans sa dimension objective, c'est-à-dire dans la technique mais dans sa dimension subjective. Cela veut dire simplement que le premier fondement de la valeur du travail est l'homme lui-même. Pour Jean-Paul II, l'homme est sujet du travail et non un objet. C'est pourquoi il soutient que le travail est avant tout "pour l'homme" et non l'homme "pour le travail" ; car le but du travail, de tout travail exécuté par l'homme, reste toujours l'homme lui-même<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> JEAN-PAUL II, *Laborem Exercens*, n°6, 5-6.

Dans la suite de sa réflexion, Jean-Paul II souligne que l'intention fondamentale et primordiale de Dieu par rapport à l'homme qu'"il créa... à sa ressemblance, à son image", n'a pas été rétractée ni effacée, même pas lorsque l'homme, après avoir rompu l'alliance originelle avec Dieu, entendit les paroles : « A la sueur de ton front tu mangeras ton pain » (Gn 3, 16). Pour lui, ces paroles se réfèrent à la fatigue parfois pesante qui depuis lors accompagne le travail humain ; elles ne changent pas pour autant le fait que celui-ci est la voie conduisant l'homme à réaliser la "domination" qui lui est propre sur le monde visible en "soumettant" la terre. Aussi, dit-il : « cette fatigue est un fait universellement connu, parce qu'universellement expérimenté. Avec cette fatigue – et peut-être, en un certain sens, à cause d'elle – le travail est un bien de l'homme. Il n'est pas seulement un bien "utile" ou dont on peut "jouir", mais il est un bien "digne", c'est-à-dire qu'il correspond à la dignité de l'homme, un bien qui exprime cette dignité et qui l'accroît »<sup>2</sup>.

Dans l'entendement de Jean-Paul II, le travail concourt à la libération matérielle et spirituelle de l'homme, donc à l'accomplissement de soi. C'est pourquoi, l'homme, par son travail, ne transforme pas seulement la nature en l'adaptant à ses propres besoins, mais encore il se réalise lui-même comme homme et même, en un certain sens, "il devient plus homme"<sup>3</sup>. Telle est la raison pour laquelle Jean-Paul II s'insurge contre la conception occidentale d'origine judéo-chrétienne qui considère le travail comme une punition pour l'homme, comme condition du rachat ou comme rédemption<sup>4</sup>.

Jean-Paul II plaide pour l'obligation morale d'unir l'ardeur au travail comme vertu à un ordre social du travail, qui permet à l'homme de "devenir plus homme" dans le travail...<sup>5</sup>. C'est aussi le point de vue de Luwenyema Lule qui pense que « l'ardeur au travail et la conscience professionnelle sont certes pour une grande partie affaire de tempérament, de culture, de rectitude morale et de sens de l'honneur. Elles sont cependant pour une part importante aussi une affaire de rémunération. Car le travail, s'il est création et service, est également gagne-pain. Par son travail, l'homme s'efforce d'améliorer sa situation matérielle et d'assurer à sa famille une bonne éducation et un avenir radieux. C'est pourquoi tout effort de valorisation du travail au sein d'une nation comporte nécessairement un effort pour améliorer les conditions de travail, les salaires et le pouvoir d'achat des travailleurs »<sup>6</sup>.

En outre, Jean-Paul II note que la valeur du travail ne se mesure pas seulement par rapport à l'homme, sujet du travail mais aussi par rapport à la société, à la famille et à la nation. En réalité, le travail est, pour Jean-Paul II, le fondement sur lequel s'édifie la vie dans la famille. Il est la condition qui rend possible la fondation d'une famille, puisque celle-ci exige les moyens de subsistance que l'homme acquiert notamment par le travail. Jean-Paul II estime que le travail et l'ardeur au travail conditionnent tout le processus d'éducation dans la famille, précisément pour que chacun "devienne homme".

Selon Jean-Paul II, la famille constitue l'un des termes de référence les plus importants sur lesquels doit se former l'ordre social et éthique du travail humain<sup>7</sup>. Dans son Encyclique sur le travail humain, Jean-Paul II affirme que « le travail joue un grand rôle pour la formation de l'homme ; il contribue à son humanisation et lui permet de se réaliser en tant qu'homme. Le travail est donc étroitement lié à l'homme, comme à son sujet, et à sa façon rationnelle d'agir »<sup>8</sup>. Par ailleurs, il se dégage de son Encyclique sur le socialisme et le capitalisme que « l'homme s'exprime et se réalise dans son activité laborieuse »<sup>9</sup>.

Avant Jean-Paul II, Léon XIII indiquait déjà qu'avec les immenses progrès scientifiques et techniques, la valorisation du travail a, en même temps, suscité quelques inquiétudes. La plus significative est celle exprimée par Karl Marx qui considère l'homme comme un être créé par le travail et non par Dieu. Contre cette thèse de Karl Marx, Jean-Paul II présente le travail comme un gagne-pain, un moyen et un milieu d'épanouissement, une participation à l'œuvre du créateur, mais aussi un service rendu à la société. Par son travail, l'homme devient un être social et se réalise. Pour Jean-Paul II, le travail humain n'acquiert sa vraie valeur que s'il permet l'homme d'avancer vers Dieu, Créateur et Rédempteur

<sup>2</sup> *Ibid.*, n° 9, 2-3.

<sup>3</sup> *Ibidem*, n°9, 3.

<sup>4</sup> ARLINDO S., « Trois navires pour Hespérides. Contribution à l'anthropologie du travail dans les pays émergents », in *Travail et mondialisation. Regards du Nord et du sud*, Paris, l'Harmattan, 2003, p.32-33.

<sup>5</sup> JEAN-PAUL II, *op.cit.*, n°9, 4.

<sup>6</sup> LUWENYEMA L., *Précis du droit du travail Zaïrois*, Kinshasa, éd. Lule, 1987, p.160.

<sup>7</sup> JEAN-PAUL II, *Laborem Exercens*, n° 10, 1-2.

<sup>8</sup> *Ibid.*, n° 10, 1.

<sup>9</sup> JEAN-PAUL II, *Centesimus Annus*, n° 6, 1.

et s'il lui permet aussi de participer à son plan de salut sur l'homme et le monde...<sup>10</sup>. En d'autres termes, le travail humain doit non seulement contribuer à la protection et/ou à l'épanouissement du travailleur salarié mais aussi et surtout au progrès social, c'est-à-dire au développement harmonieux de la société toute entière. La question de la valeur du travail trouve donc sa vraie signification dans l'Encyclique « *Laborem exercens* » de Jean-Paul II qui, condamnant l'erreur de l'économisme qu'il appelle aussi "erreur du matérialisme", soutient la primauté de l'homme sur le travail.

## II. LA FINALITE DU TRAVAIL

Dans une étude portant sur la signification du travail, Daniel Mercure et Vultur Mircea rapportent qu'une revue des théories psychologiques permet de distinguer cinq grands types de finalités attribués au travail. Il s'agit de : la finalité économique (selon laquelle le travail est avant tout un moyen de gagner sa vie et celle des personnes dont on assume la subsistance) ; la finalité orientée vers la réalisation personnelle au travail ; la finalité qui met l'accent sur la quête de reconnaissance au travail, sa résultante, son statut et son prestige ; la finalité orientée vers la valorisation de liens personnels et la sociabilité ; et, enfin, la finalité de nature altruiste centrée sur le désir de servir la société<sup>11</sup>. Dans le même élan, Joseph Vialatoux pense que les multiples travaux humains ont des fins multiples : des fins proches et la fin ultime ou profonde du travail, c'est-à-dire la fin dernière. Les fins proches du travail renvoient aux biens de toutes sortes (besoins matériels ou moraux : besoins de subsistance, de logement, de vêtement, de chauffage, de transports, d'organisation politique et administrative, d'hygiène et de santé, d'instruction, de culture d'art, d'éducation). La fin dernière ou ultime du travail se réfère au bien de l'homme qu'est la libération de l'esprit par la médiation de ses œuvres<sup>12</sup>.

Explicitons maintenant ces différentes finalités du travail en les mettant en rapport avec la libération humaine, le progrès social et la quête de reconnaissance (à titre de finalités principales du travail), le désir de servir la société et la valorisation des liens sociaux (comme finalités secondaires ou périphériques du travail).

### 2.1. Les finalités principales du travail

Le travail est l'activité de création de richesses. Il contribue à l'éradication de la pauvreté, à la satisfaction des besoins, à l'émancipation et à la libération humaine, au progrès social, à la reconnaissance interindividuelle, etc. Autant de raisons qui justifient l'engagement de l'homme dans la nature. Découvrons en détail quelques-unes de ces raisons.

#### 2.1.1. Le travail comme facteur de la libération

L'homme doit travailler, mais il faut aussi que ce travail soit humain et/ou épanouissant. Dikonda wa Lumanisha pense que le travail ne peut être humain que s'il permet de trouver les moyens de subsistance. Selon cet auteur, « la libération est une aspiration de tous les hommes, à quelque société qu'ils appartiennent, et, le travail (...) est un comportement essentiellement humain<sup>13</sup>. En effet, le travail ne peut être condition du développement que s'il est humain. Car, un travail humain conduit au développement humain.

Pour Joseph Vialatoux, l'homme travaille en vue de quelque chose d'autre. Son travail a une finalité. Les fins proches du travail sont les œuvres qui ont pour fonction de satisfaire aux besoins divers de l'homme. Le travail est pour l'œuvre. Celle-ci constitue la fin proche du travail<sup>14</sup>. Le travail doit servir l'œuvre pour libérer l'homme. Il s'agit de tout homme et non pas seulement le travailleur individuel. Dans l'entendement de l'auteur, le travailleur est le serviteur d'une œuvre, qui est elle-même une servante de l'homme, c'est-à-dire de la destinée humaine. L'homme ne peut s'accomplir que moyennant des œuvres et en œuvrant. Si la destinée humaine est une destinée divine, le travail fait alors œuvre divine.

Joseph Vialatoux pense que les œuvres qui sont les fins proches du travail servent de moyen pour des fins ultérieures : « le bien de l'homme ». Le travail à lui-même, dit-il, n'est pas sa fin ; il est

<sup>10</sup> JEAN-PAUL II, *Laborem Exercens*, n° 24, 2.

<sup>11</sup> MERCURE D. et MIRCEA V., *La signification du travail. Nouveau modèle productif et éthos du travail au Québec*, P.U.L., 3<sup>ème</sup> éd., 2010, p.13.

<sup>12</sup> VIALATOUX J., *Signification humaine du travail*, Paris, Ed. Ouvrières, 1962, p.35-36.

<sup>13</sup> DIKONDA WA LUMANYISHA, « Travail et libération », in *Philosophie et libération. Actes de la Deuxième Semaine Philosophique de Kinshasa*, Faculté de Théologie Catholique, du 18 au 22 avril 1977, p.155.

<sup>14</sup> VIALATOUX J., *op.cit.*, p.35.

médiation. Car on ne travaille pas pour travailler, mais pour un au-delà du travail. Cet au-delà du travail, selon lui, c'est le loisir. C'est pourquoi au sens profond du mot, le travail est loisir. Il a pour fin de rendre loisir à l'esprit. On pourrait dire que, si les loisirs sont pour le travail, le travail est pour les loisirs, pour la libération de l'esprit, par la médiation de ses œuvres. C'est cette libération de l'esprit (appelée aussi le bien de l'homme), qui constitue la fin profonde du travail<sup>15</sup>.

Le travail qui libère le travailleur, est celui qui se conçoit comme engagement. Ainsi que le précise Joseph Vialatoux : « Le travail, engagement de l'esprit, est le médiateur humain de la libération de l'esprit. Si l'homme oisif reste aliéné, l'homme laborieux se libère »<sup>16</sup>.

Au regard de ce qui précède, on voit clairement que chez Joseph Vialatoux, le travail en lui-même ne libère pas et n'est pas émancipateur. Il libère l'homme par son effort de s'engager dans la nature. Pareillement chez Hegel (et nous le verrons plus tard), le travail libère lorsqu'il met aux prises deux consciences : le maître et esclave. Et c'est par et dans la lutte « à vie et à mort » que l'esclave trouve la possibilité de sa libération.

En soutenant la thèse de la libération de l'homme par le travail, Joseph Vialatoux annonce une vérité bien plus profonde, à savoir que le travail, s'il est bien travail, a la vertu de libérer progressivement l'homme en tant qu'homme, de le dégager des choses, d'être pour lui l'occasion et la condition d'une prise de conscience et d'une prise en charge de soi, en même temps que d'un empire sur les choses.

Par cette vérité, se dégage la valeur du travail. Selon Joseph Vialatoux, le travail donne à l'homme qui produit les œuvres le pouvoir, non seulement de contempler ses œuvres, mais de se « réfléchir », c'est-à-dire de revenir à l'œuvre produite et de prendre ainsi conscience de sa transcendance spirituelle. Voilà qui donne au travail une valeur « réflexive » au sens profond de ce mot, car il est la condition d'un retour possible à l'esprit et en possède la vertu<sup>17</sup>.

Karl Marx de son côté conçoit l'homme comme un *animal laborans*, ou si l'on veut bien un animal-travaillant. Selon lui, le travail naît apparemment de la nécessité, mais en fait réalise l'œuvre de liberté et affirme notre pouvoir.

Comme Joseph Vialatoux, Jean-Paul II affirme que le travail est le lieu de la réalisation de la personne humaine. L'homme se développe surtout en aimant son travail. Il se réalise dans le travail et par le travail. En effet, Jean-Paul II considère le travail comme un gagne-pain, un moyen et un milieu d'épanouissement mais aussi comme une participation à l'œuvre du créateur<sup>18</sup>. Pour lui, c'est par le travail que l'homme doit se procurer le pain quotidien et contribuer au progrès continu des sciences et de la technique, et surtout à l'élévation constante, culturelle et morale, de la société dans laquelle il vit en communauté avec ses frères. Le travail est une activité normale par laquelle l'homme assure sa subsistance et son progrès matériel en mettant en valeur le monde que Dieu a créé pour lui, pour qu'il en face son bonheur. Jean-Paul II rapporte que le travail demeure une réalité par laquelle la vie de l'homme est construite chaque jour, où elle puise sa propre dignité spécifique. C'est pourquoi l'homme doit travailler pour gagner le pain à la sueur de son front ou par son effort et sa peine personnels...<sup>19</sup>

Toutefois, dans l'entendement de Jean-Paul II, le travail n'est pas seulement un « gagne-pain » ; il est aussi un moyen par lequel l'homme se parfait lui-même : il apprend bien des choses, développe ses facultés, sort de lui-même et se dépasse. Voilà qui fait du travail un atout plus que l'accumulation des richesses extérieures<sup>20</sup>. Dans le travail, l'homme se réalise, s'épanouit, développe ses talents, son imagination, son intelligence, ses connaissances. Le travail est donc un véritable lieu de formation humaine.

Aux yeux de Jean-Paul II, l'homme trouve toujours dans le travail une lueur de la vie nouvelle, du bien nouveau. Grâce à son travail, les cieux nouveaux et la terre nouvelle s'ouvrent pour l'homme. Grâce au travail, doivent se multiplier sur terre non seulement "les fruits de notre activité" mais aussi "la dignité de l'homme, la communion fraternelle et la liberté"<sup>21</sup>. Le travail demeure donc le chemin qui

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.36.

<sup>16</sup> *Ibidem*, p.168-169.

<sup>17</sup> VIALATOUX J., *op.cit.*, p.169.

<sup>18</sup> JEAN-PAUL II, *Laborem Exercens*, n°25.

<sup>19</sup> *Ibid.*, n°1, 2.

<sup>20</sup> *Ibidem*, n°26, 5.

<sup>21</sup> *Ibidem*, n° 27, 5 et 7.

conduit l'homme vers l'amélioration de ses conditions de vie et lui permet de contribuer au progrès social.

### 2.1.2. Le travail comme facteur de progrès social

Le travail ne protège et n'humanise pas seulement les hommes, il joue aussi un rôle considérable dans le développement de la société. Il est pour la grande majorité des individus la source principale de leurs revenus et, par-là, de leur autonomie. Adam Smith, philosophe et économiste écossais, notait déjà en son temps que « le travail est la cause et la source de la richesse d'une nation. Il constitue une idée centrale de l'économie politique, alors que, avant lui, on considérait que la richesse d'une nation n'était faite que de l'or et de l'argent qu'elle possédait<sup>22</sup>.

Pour sa part, Joseph Vialatoux estime que le travail est créateur des richesses et créateur d'histoire. Il contribue à la création de l'homme lui-même<sup>23</sup>. De même, Jean-Paul II pense que « le travail des ouvriers est à l'origine de la richesse des Etats »<sup>24</sup>. Monique Lakroum quant à lui précise que le travail a une fonction universelle, commune à toutes les sociétés, mais aussi une donnée concrète dans laquelle se cristallisent les réalités et les mythes propres à une collectivité autant que les rapports de domination extérieure qu'elle subit. C'est en fait un élément fondamental, générateur de valeurs sociales en même temps qu'un facteur de production<sup>25</sup>. Le travail commande la croissance économique d'une nation. C'est à ce titre qu'il apparaît comme un moyen pour gagner de l'argent dont on a besoin pour vivre et consommer. Voilà qui fait du travail un outil de l'avoir, un moyen d'échange matériel<sup>26</sup>.

A tout dire : « le travail est un indicateur et un facteur de développement. Il ennoblit, non seulement les hommes, mais aussi les Etats<sup>27</sup>. C'est pareil au droit du travail qui a pour mission fondamentale de régler les rapports individuels qui se créent entre employeurs et salariés et ce, souvent dans le but de protéger le travailleur salarié et d'assurer le progrès social<sup>28</sup>. S'il protège le salarié, c'est également afin de permettre un développement harmonieux de l'entreprise, voire de la société toute entière<sup>29</sup>.

### 2.1.3. Le travail comme facteur de reconnaissance

Telle est le point de vue de Hegel qui pense que la quête de la reconnaissance constitue la finalité principale du travail. En effet, Hegel affirme, dans *Phénoménologie de l'esprit*, que « le travail est un mode d'extériorisation de soi dans le monde »<sup>30</sup>. En d'autres termes, le travail désigne tout acte d'extériorisation de soi dans le monde à partir duquel l'homme lit dans le monde la marque de son existence. En s'extériorisant ou en sortant de soi vers le monde, l'homme-travaillant est reconnu par les autres. Son travail relève fondamentalement du désir de reconnaissance.

Chez Hegel, le travail est donc le prolongement de soi au-delà de soi par lequel l'homme s'approprie le monde en le marquant du sceau de son humanité. Travailler, c'est répercuter son désir de reconnaissance sur le monde<sup>31</sup>. Par exemple, lorsque l'homme construit une maison ou améliore un environnement pour le rendre habitable, il réalise par là quelque chose qui attire l'attention des gens. De ce fait, il marque le monde du sceau de son empreinte ou de son travail. Ainsi, par cette œuvre, il a la confirmation visible de son existence. A travers cette réalisation, il peut contempler la modification qu'il a inscrite dans le monde et dire avec fierté : « c'est moi qui ai fait ça ». Pourtant, en disant que c'est moi qui ai fait ça, il dit plus que ça. Bref, il dit : « J'existe ».

<sup>22</sup> MORFAUX L.-M., *Philosophie terminale scientifique. Notions et textes*, Paris, éd. Armand Colin, 1970, p.180.

<sup>23</sup> VIALATOUX J., *op.cit.*, p.23.

<sup>24</sup> JEAN-PAUL II, *Centesimus Annus*, n° 6,1.

<sup>25</sup> LAKROUM M., *Le travail inégal, Paysans et salariés sénégalais face à la crise des années trente*, Paris, L'Harmattan, 1982, p.10.

<sup>26</sup> Cf. MERCURE D. et MIRCEA V., *op.cit.*, p.30.

<sup>27</sup> NGUB'USIM M.N.R., « Place du travail dans la société congolaise », in *Congo-Afrique*, n°446, Juin-Juillet, Août 2010, p.531.

<sup>28</sup> LUWENYEMA L., *op.cit.*, p.12.

<sup>29</sup> RAY J.-E., *Droit du travail*, Paris, éd. Liaisons, 2000, p.18.

<sup>30</sup> HEGEL G.W.F., *Phénoménologie de l'esprit*, Trad. de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière, Paris, Gallimard, 1993, p.196.

<sup>31</sup> MAT-HAC, « Hegel – Le désir de reconnaissance », in *Culture et loisirs*. <https://www.agoravox.tv/culture-loisirs/culture/article/hegel-le-desir-de-reconnaissance-88721>

Dans l'entendement de Hegel, c'est par le travail que l'homme confirme dans le monde et en face du monde la preuve de son existence. On dirait que « exister », c'est savoir travailler. Cela signifie que nul n'existe s'il a vécu sans travailler ou sans marquer sa présence par un travail admirable. C'est donc le travail bien fait qui confirme l'existence humaine sur terre. Bref, le travail est l'acte et/ou le moyen par lequel l'homme s'extériorise pour obtenir de la reconnaissance des autres hommes sur la terre. Telle est la finalité du travail humain selon Hegel.

Toutefois, il sied de préciser que l'excellence ne s'obtient pas seulement par le fait de poser un acte bon. On peut aussi exceller en posant un acte mauvais. A titre illustratif, Monseigneur Luc Gillon a obtenu de la reconnaissance (positive) du peuple congolais et d'ailleurs pour avoir construit l'Université de Kinshasa ; il a par-là posé un acte bon. A l'inverse, Oussama Ben Laden a obtenu lui aussi de la reconnaissance dans le monde par un acte ignoble lorsqu'il a détruit l'immeuble Pentagone aux Etats-Unis d'Amérique le 11 Septembre 2001. On peut bien en vouloir à Ben Laden, mais le fait est que par son acte terroriste, il a laissé son empreinte dans le monde. Le monde parlera toujours de lui, même s'il n'approuve pas cet acte ; il parlera de lui à telle enseigne que son nom restera malgré tout gravé dans la mémoire de l'humanité.

## 2.2. Les finalités secondaires

L'étude des finalités secondaires ou périphériques du travail offre l'avantage d'élargir l'univers de la signification du travail. Car, si le travail est facteur et créateur des richesses en ce sens qu'il ennoblit l'homme et la société, il est aussi le lieu par excellence où l'homme apprend à servir la société et à former communauté avec ses semblables.

### 2.2.1. Le travail comme service

Le travail n'a pas son but en lui-même : on travaille toujours et pour quelqu'un et pour autre chose<sup>32</sup>. Dans le domaine commercial et/ou industriel, par exemple, le travail apparaît très souvent comme un service rendu aux clients et, à travers ceux-ci, à la société toute entière. Il est à considérer comme une expérience par laquelle le travailleur fait œuvre utile à la société. Par exemple, celui qui construit un hôpital rend service à des milliers des personnes, aujourd'hui et pour les générations à venir. Qu'il soit vivant ou déjà mort, son œuvre demeure un service rendu à la société.

Le médecin qui soigne un malade ne gagne pas seulement son salaire. Il rend service non seulement au malade, mais aussi à ceux qui dépendent de lui. A ce niveau, il convient de préciser que le malade n'est pas le moyen mais la fin de la profession médicale. Dire le contraire, serait allé à l'encontre d'Emmanuel Kant qui refuse de traiter l'homme comme un moyen plutôt qu'une fin en soi. C'est dire que la fin du travail, et de tout travail, c'est l'homme lui-même ; ou, en un mot, « le bien de l'homme ».

Dans un autre cas d'illustration, une personne qui se donne au métier d'enseignement ne gagne pas seulement son salaire mais rend, par ricochet, service à des milliers de personnes et à des nombreuses familles. En instruisant les enfants, l'enseignant rend service à la société puisque ces enfants sont formés pour servir la société. Par leur travail, les hommes deviennent ainsi solidaires les uns les autres.

Pareillement sur le plan technique, l'ingéniosité occidentale est au service de la société mondiale toute entière. Par exemple, la fabrication d'un avion ou d'un téléphone portable sont des services rendus à la communauté mondiale qui trouve l'occasion rapide de se rencontrer et de se communiquer. Hegel de son côté affirme que le travail a pour tâche d'associer tous les hommes au plan divin et de transformer le monde dans le sens de la prière<sup>33</sup>. Selon lui, le travailleur obtient sa reconnaissance au monde à travers le service qu'il rend à la société. Il vit cette reconnaissance à l'intérieur du travail, c'est-à-dire vis-à-vis de ses collègues travailleurs mais aussi à l'extérieur du travail (par le regard du monde qui est posé sur lui). Ainsi, le travail est le lieu d'affirmation de soi et de reconnaissance.

En servant la société par son activité laborieuse, le travailleur se développe personnellement. Il fait preuve des compétences en vertu desquelles il est reconnu ; il tisse des liens intéressants avec les autres individus dans la société. C'est en ce sens que le travail unit les hommes ou les rassemble.

<sup>32</sup> Cf. VIALATOUX J., *op.cit.*, p.9.

<sup>33</sup> Hegel G.W.F., cité par VIALATOUX J., *op.cit.*, p.9.

### 2.2.2. Le travail comme facteur de sociabilité

Aux dires de Joseph Vialatoux, le travail ne libère pas seulement le « moi », c'est-à-dire le sujet-travaillant, mais aussi « le nous humain »<sup>34</sup>. En ce sens, l'activité laborieuse entretient une double finalité : individuelle et sociale<sup>35</sup>. Ce qui reviendrait finalement à dire que le labeur de l'homme est toujours un « col-labeur », le labeur est collaboration<sup>36</sup>. Puisqu'il est dit social, le travail fait sortir le « moi » de sa clôture, l'unit aux autres et l'épanouit ; il l'ouvre dans tous les sens : vers le monde des choses, vers la nature avec laquelle il est aux prises, dans laquelle il s'engage et vers les hommes collaborant et formant communauté humaine avec lui... ; mieux, vers toute la communauté humaine. En outre, le travail ouvre l'homme vers les valeurs spirituelles qu'il signifie. A cet égard, le travail a une triple fonction : « vitale, sociale et spirituelle »<sup>37</sup>.

S'il est vrai que la finalité du travail n'est pas seulement individuelle mais aussi sociale, il est alors sans conteste que le travail relève du devoir de charité. Travailler, c'est manifester sa charité envers les autres ; c'est, en un mot, penser aux autres. En cela, le travail est dit social. Etant social, l'homme peut travailler dans la solitude, mais non pas dans l'isolement ; car, l'isolement est clôture.

Jean-Paul II souligne que le travail est la voie principale de l'insertion sociale ; il possède en même temps une dimension sociale, par sa relation étroite tant avec la famille qu'avec le bien commun<sup>38</sup>. Puisqu'il a une finalité sociale, le travail relève, aux dires de Joseph Vialatoux, d'un contrat qu'il appelle : « contrat social »<sup>39</sup>.

Henri Arvon pense aussi que le travail implique à la fois une finalité communautaire et une finalité personnelle. C'est par le travail social que l'homme conquiert sa liberté personnelle<sup>40</sup>. En effet, l'homme est un être social, un être qui se socialise grâce à son travail. En d'autres termes, l'un des objectifs du travail est de socialiser les hommes. C'est ce qu'Henri Arvon enseigne lorsqu'il atteste que le travail ne lie pas seulement l'homme et la nature, mais aussi les hommes entre eux<sup>41</sup>. Pour lui, en même temps que le travail assure le passage de l'environnement animal au monde humain, il change l'instinct grégaire en une vie sociale. Dès lors, l'activité subjective se trouve intégrée dans une activité générale.

Selon le même auteur, le travail humain prend son origine dans l'inadaptation des besoins humains au milieu naturel. L'urgence des besoins humains que la nature refuse de satisfaire s'accommode mal du rendement retardé du travail humain<sup>42</sup>. Henri Arvon pense que l'homme vit dans une situation de tiraillement. Lorsqu'il est inadapté au milieu naturel, l'homme est obligé de le transformer pour le rendre adéquat à ses besoins ; lorsqu'il est inadapté à la vie sociale, il cherche à s'unir aux autres hommes. Unis aux autres hommes dans la société par le travail, l'homme y trouve l'occasion de conquérir sa liberté.

Par leur travail, les hommes apprennent à vivre ensemble et à être unis. Le travail est l'expression de leur collaboration et de leur solidarité. Cependant, Henri Arvon constate que le travail qui a pour fonction d'unir les hommes ne joue plus bien son rôle suite à une menace nouvelle qui pèse sur lui : la technique<sup>43</sup>. En effet, le travail qui pouvait être fait par un groupe d'hommes vivant en société est fait par la machine qui prend la place de l'homme avec cette conséquence que l'homme devient au service de la machine au lieu que celle-ci soit à son service. Au lieu de s'unir pour travailler ensemble, les êtres humains sont contraints à la séparation par la machine qui prend la place des travailleurs.

Certes, la technique contribue à promouvoir un monde favorable à l'épanouissement de toutes les virtualités humaines. Ses objets nous procurent souvent un vif plaisir esthétique et, c'est en eux que se

<sup>34</sup> VIALATOUX J., *op.cit.*, p.169.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p.125-126. Pour Joseph Vialatoux, la fin individuelle du travail professionnel est de subvenir aux besoins du travailleur lui-même et aux besoins de ceux dont il a la charge. Tandis que sa fin sociale est de contribuer au bien commun de toute la société ou à l'entourage social plus ou moins proche. Nous avons déjà noté à ce sujet que l'enseignant travaille pour gagner son salaire (fin individuelle du travail), mais aussi pour rendre service à la société (fin sociale du travail).

<sup>36</sup> VIALATOUX J., *op.cit.*, p.24.

<sup>37</sup> VIALATOUX J., *op.cit.*, p.169-170.

<sup>38</sup> Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, n° 6,1.

<sup>39</sup> VIALATOUX J., *op.cit.*, p.61.

<sup>40</sup> ARVON H., *La philosophie du travail*, Paris, P.U.F., 1969, p.78

<sup>41</sup> *Ibid.*, p.66-67.

<sup>42</sup> *Ibidem*, p.59

<sup>43</sup> *ibidem*, *op.cit.*, p.62.

manifeste la beauté cachée des choses<sup>44</sup>. Les avantages que le développement technique apporte à l'homme dans sa vie sont indéniables. Par exemple, la technique universalise les besoins humains ; elle les rend identiques dans toutes les parties du globe et elle les satisfait partout de la même façon...<sup>45</sup> En dépit de tous ces avantages, l'homme risque de perdre de vue le but de ses efforts, qui est la conquête de la liberté humaine<sup>46</sup>.

Le danger de la technique ou du moins du travail scientifique est très perceptible en ce sens que la technique rend l'homme presque inutile dans le monde du travail. Elle confisque à l'homme son pouvoir d'imagination. Prenons l'exemple du travail artisanal. Ce type de travail améliore la qualité du produit en même temps qu'elle accroît l'habileté de l'ouvrier. Il profite à la fois à la collectivité qui dispose des produits meilleurs ou produits de qualité, et à l'individu qui atteint une sorte de perfection ou de maturation dans son métier.

En dérobant à l'homme son pouvoir d'imagination, la technique le retire par la force, du monde du travail. Ce qui peut être fait par plus de dix personnes est réalisé par la machine. A ce sujet, Adam Smith raconte l'histoire de l'épingle fabriquée dans l'usine par dix-huit ouvriers différents : un ouvrier tire le fil à la bobine, un autre le dresse, un troisième coupe la dressée, un quatrième empoigne, un cinquième prépare le bout par la tête... ainsi, le travail de faire une épingle est divisée en 18 opérations, remplies par autant de mains différentes<sup>47</sup>. Pourtant, la machine est capable de réaliser à elle seule toutes ces opérations, ramenant les ouvriers au chômage en les dispersant. Le travail qui devrait servir de lieu de rencontre pour les ouvriers perd sa valeur d'unir ceux-ci. Pour l'ouvrier dont l'activité est exclusivement déterminée par les nécessités de la machine, les relations humaines se dégradent en simples rapports techniques. Ainsi, le travail qui devrait en principe lier les hommes entre eux par un échange de service, rejette ceux-ci vers la matière et les retranche de la société. Au lieu de s'intégrer par son effort personnel dans l'œuvre commune de l'humanité, l'ouvrier est abandonné à l'automatisme de la machine. La division du travail n'est plus l'expression de la solidarité sociale, mais la conséquence d'une dure contrainte technique.

Henri Arvon s'inquiète de constater que le travail dont le rôle est de cimenter la communauté des hommes, s'altère avec la technique au point de provoquer la désintégration sociale<sup>48</sup>. Cette inquiétude est également exprimée par Joseph Vialatoux lorsqu'il considère que la fin sociale du travail est perdue au profit de la fin individuelle. Pour lui, il y a dans cette perte une mutilation grave de la notion d'intérêt professionnelle, parce qu'il y a là une altération de la notion même d'intérêt. Ainsi, dit-il : « mutilé de sa destination sociale, et restreinte à sa destination individuelle, l'activité professionnelle perd sa valeur et son titre de "profession", sa nature de promesse solennelle et de déclaration de service social sous le signe de l'universel »<sup>49</sup>.

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous retenons que le travail est une réalité indéniable. Il est source de joie, de bonheur, de développement, d'épanouissement, de libération humaine et de progrès social. Sa fin ultime est le bien de l'homme. Cette affirmation que nous portons du fond de notre cœur, et dans notre intime conviction, est le résultat d'une recherche axée sur deux étapes, à savoir : la valeur et la finalité du travail. Ces deux axes sont, en un mot, les composantes de ce qu'on appelle « signification humaine du travail ».

Quant à la distinction faite entre finalités principales et finalités secondaires du travail, cette classification n'a pas une valeur absolue en ce sens que tout dépend d'une société à une autre, d'une culture à une autre. Dans certaines sociétés et/ou cultures, surtout dans les pays développés, les raisons économiques, par exemple, ne constituent plus un mobile qui conduirait les membres au travail. L'aspiration de ces derniers au travail est question du loisir ou de divertissement tout simplement. Dans d'autres cultures où sévissent la pauvreté et le chômage, le travail est et reste une activité principale sans laquelle l'homme ne peut subsister. Dans ce cas, sa finalité principale est économique. Ainsi, si certaines gens travaillent pour éviter l'oisiveté de la vie, d'autres sont guidés par des motifs essentiellement

<sup>44</sup> *Ibidem*, p.62-63.

<sup>45</sup> ARVON H., *op.cit.*, p.66.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p.66.

<sup>47</sup> *Ibidem*, p. 69-70.

<sup>48</sup> *Ibidem*, p.71.

<sup>49</sup> VIALATOUX J., *op.cit.*, p.126-127.

économiques. Mais, au-delà de tous ces aspects, Joseph Vialatoux renseigne que les fins multiples et prochaines du travail, c'est-à-dire ses finalités principales et secondaires, ont à s'unifier à une fin ultime et/ou profonde qu'est « la libération de l'esprit par la médiation de ses œuvres »<sup>50</sup>. D'où, le travail est principalement facteur de libération.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Ouvrages

- ARVON Henri, *La philosophie du travail*, Paris, P.U.F., 115p.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Phénoménologie de l'esprit*, Trad. Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière, Paris, Gallimard, 1993, 799 p.
- JEAN-PAUL II (Pape), *Centesimus Annus* (sur le socialisme et le capitalisme), 1991.
- JEAN-PAUL II (Pape), *Laborem Exercens* (sur le travail humain), Kinshasa, éd. Saint Paul Afrique, 1981.
- LAKROUM Monique, *Le travail inégal, Paysans et salariés sénégalais face à la crise des années trente*, Paris, L'Harmattan, 1982, 10p.
- LUWENYEMA Lule, *Précis du droit du travail zaïrois*, Kinshasa, éd. Lule, 1987, 631p.
- MERCURE Daniel et MIRCEA Vultur, *La signification du travail. Nouveau modèle productif et éthos du travail au Québec*, PUL, 3<sup>ème</sup> éd., 2010, 289p.
- MORFAUX Louis-Marie, *Philosophie terminale scientifique. Notions et textes*, Paris, éd. Armand Colin, 1979, 359p.
- RAY Jean-Emmanuel, *Droit du travail*, Paris, éd. Liaisons, 2000, 506p.
- VIALATOUX Joseph, *La signification humaine du travail*, Paris, Ed. ouvrières, 1962, 180p.

### II. Articles de revue

- ARLINDO Stefani, « Trois navires pour Hespérides. Contribution à l'anthropologie du travail dans les pays émergents », in *Travail et mondialisation. Regards du Nord et du Sud*, Paris, L'Harmattan, 2003, p.27-42.
- DIKONDA wa LUMANYISHA, « Travail et libération », in *Philosophie et libération. Actes de la Deuxième Semaine Philosophique de Kinshasa, Faculté de Théologie Catholique, du 18 au 22 avril 1977*, p.155-176.
- NGUB'USIM Mpey Nka Richard, « Place du travail dans la société congolaise », in *Congo-Afrique*, n° 446, juin-juillet-août 2010, p.531-548.

### III. Webographie

1. MAT-HAC, « Hegel - Le désir de reconnaissance », in *Culture et loisirs*. <https://www.agoravox.tv/culture-loisirs/culture/article/hegel-le-desir-de-reconnaissance-88721>

<sup>50</sup> VIALATOUX J., *op.cit.*, p.36.

